



Sarlat, le jeudi 29 avril 2021

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations concernant la reprise des enseignements à la cité scolaire Pré de Cordy :

1. Le retour des élèves se fera, comme indiqué par le Ministère et les autorités académiques sous la forme de la demi jauge soit, pour nos classes, en demi effectif et ce tout au long des deux prochaines semaines (du 3 au 16 mai), y compris pour les Terminales et les 3èmes Prépa Métier.
2. La seule exception à cette règle concerne les CAP du LP qui viendront en classe entière.
3. L'alternance s'effectuera selon les modalités que les élèves ont connues :
 - 3 jours + 2 jours pour le LGT
 - une semaine sur deux pour le LP

4. Des autotests seront mis à la disposition des élèves et des personnels des deux lycées à compter du lundi 10 mai prochain. Ces autotests sont soumis à autorisation parentale pour les élèves mineurs. Vous trouverez en pièces jointes les informations ayant trait aux autotests et nous vous préciserons au plus tôt comment se réaliseront ces prélèvements.

Dans l'hypothèse d'un autotest positif, l'élève sera rendu à la famille avec obligation de réaliser un test PCR.

5. Comme indiqué par les autorités ministérielles, dès qu'un cas positif (test PCR) est signalé, les élèves de la classe, du groupe, de la chambre (internes) seront renvoyés dans leurs foyers et tous devront se faire tester (test PCR).

L'éviction est de 7 jours pour un cas contact et de 10 jours pour un cas positif, quel que soit le variant. Le retour au lycée est conditionné à la présentation d'un test PCR négatif.

6. Concernant la vie au lycée, il est rappelé aux familles de bien insister auprès des élèves sur la nécessité de respecter strictement les gestes barrières dans ET hors de la cité scolaire ; éviter, par exemple, de partager une cigarette ou autre, d'avoir des contacts physiques et garder le masque le plus possible.

A ce propos, les élèves seront autorisés à sortir de l'enceinte du lycée à compter du lundi 3 mai comme cela était le cas avant crise COVID 19.

7. A ce jour, les examens sont maintenus selon le calendrier initial du Ministère.

L'ensemble de ces informations nous ont été transmises aujourd'hui même par nos autorités académiques et sont sujettes à évoluer en fonction des instructions qui nous seront données.

L'équipe de direction des lycées Pré de cordy mesure pleinement les désagréments causés par ces adaptations. Elle met tout en œuvre pour assurer le maintien des enseignements dans des conditions optimales alors que la pandémie reste une menace pas toujours mesurée à sa juste valeur.

Le Proviseur et l'équipe de direction